



mère française, je suis née a l'étranger

Par **gauloise**, le **23/08/2009** à **17:14**

Bonjour,

voici mon cas...

ma mère était française et est partie à l'étranger à l'age de 22 ans... elle y est restée et ses 3 enfants sont nés tous à l'étranger. Elle n'aurait inscrit sur l'état civil français que son fils aîné. Donc moi et mon petit frère nous n'avons pas été inscrits. Plus tard j'ai voulu m'inscrire pour être française mais selon la loi de l'époque je n'y avais plus droit (dû a mon age), je voudrais savoir s'il y a une possibilité d'avoir accès à la nationalité française maintenant.

Je suis née au Pérou en 1943.

Merci d'avance